Article écrit par Christian SCHOLLY le 1 septembre 2020

Une mobilité individuelle, mais électrique

Tribune de Christian Scholly - Directeur Général d'Automobile Club Association

© Christian Kempf

La sortie des Français de la difficile période de confinement a surtout montré leur attrait pour les véhicules individuels, encouragés en cela par les mesures de distanciation sociale. Dans les grandes métropoles, beaucoup de Français désireux d'éviter les transports en commun en pleine épidémie de coronavirus, se sont tournés vers le vélo et, notamment, le vélo à assistance électrique.

Certaines enseignes spécialisées ont connu des progressions de vente de 300 %, alors même que l'année 2019 avait déjà affiché une belle croissance pour le cycle. Le coup de pouce gouvernemental de 50 euros pour faire réparer sa bicyclette d'occasion, mesure qui s'insère dans un plan plus global de 20 millions d'euros - qui servira aussi à financer des formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo - ne peut que renforcer cette évolution.

Côté voiture, le choix a été tout aussi marqué : tout d'abord le niveau de trafic a très vite retrouvé son niveau d'avant confinement sur l'ensemble du territoire et la voiture s'est trouvée plébiscitée pour les départs en vacances de juillet-août. 87 % des Français ont indiqué choisir la voiture pour leurs longs déplacements, soit un bond de + 20 % compensant presque exactement les reculs du train et de l'avion.

Les intentions d'achat sont également soutenues, avec des progressions significatives chez les urbains et chez ceux utilisant auparavant les transports en commun. C'est une bonne nouvelle pour tout le secteur automobile largement ébranlé par la crise sanitaire et les effets du confinement.

Mais cette voiture sera manifestement bien différente : c'est en effet la voiture électrique qui semble enfin commencer son ascension. Il s'est vendu plus de voitures électriques pendant les 6 premiers mois de 2020 que pendant toute l'année 2019.

Certes, il reste beaucoup à faire notamment pour l'accès à la recharge, car il faut rapidement résoudre les problèmes de droit à la prise de recharge en copropriété. C'est encore un peu compliqué, mais il ne faut pas oublier les avantages procurés par le véhicule électrique, au-delà même des questions environnementales : l'achat d'une voiture électrique est plutôt durable. Les constructeurs automobiles offrent souvent une garantie de 8 ans sur la batterie et on constate qu'après avoir parcouru 400 000 kilomètres, la batterie d'une voiture électrique moyenne a encore 80 % de sa capacité initiale.

Et ce n'est pas terminé puisque les constructeurs annoncent pour fin 2020 des batteries sans cobalt pouvant tenir entre 1,5 et 2 millions de km, soit au moins une bonne quinzaine d'années d'utilisation prévisible. Si on rajoute à tout cela qu'une voiture électrique comporte des moteurs simples, durables, éprouvés, capables de tenir ces distances, et qu'il y a au total 6 000 pièces de moins que dans une voiture thermique, le risque de panne est donc bien moins élevé. Enfin, ce type de voiture n'a pas

besoin d'un grand entretien, sauf des mises à jour logicielles.

Pas mal, non ?

Bonne route !

Illustration : © Pierre Klein